

20 octobre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tomates d'importation : mise en place d'un système dématérialisé de collecte de données

Suite à l'évolution de la réglementation communautaire relative aux droits à l'importation pour les produits agricoles (Règlement UE n° 1308/2013 et ses règlements d'application), les méthodes de dédouanement des produits soumis au mécanisme du prix d'entrée et les méthodes de calcul de la valeur forfaitaire à l'importation ont été revues. L'objectif est de refléter au mieux la réalité des échanges commerciaux, notamment en ce qui concerne les différents segments de tomates importées sur la plate-forme Saint-Charles International de Perpignan, acteur majeur en Europe de la commercialisation de ces produits en provenance du Maroc.

Le Réseau des Nouvelles des Marchés (RNM) de FranceAgriMer et le Syndicat National des Importateurs-Exportateurs de Fruits et Légumes (SNIFL) ont décidé de collaborer pour mettre en place dans des conditions optimales un système dématérialisé de suivi des cours, permettant d'être au plus proche de la réalité des marchés. Ce dispositif permet de répondre strictement aux attentes de l'UE (Règlement UE n° 543/2011).

Cet outil, complémentaire des opérations réalisées par le RNM en vue de déterminer les cotations, lui permet d'affiner la prise en compte de la moyenne pondérée des différents types de tomates, par segment et par entreprise, nécessaire au calcul de la Valeur Forfaitaire à l'Importation depuis le 1^{er} octobre 2014.

Cette coopération est en place et fonctionne de façon satisfaisante depuis le 1^{er} octobre, illustrant la réactivité des parties concernées. Elle sera officialisée par la signature de deux conventions lors de l'Assemblée Générale du SNIFL le 28 novembre prochain.

La première entre FranceAgriMer et le SNIFL définira le cadre et les conditions de cette collaboration nouvelle.

La seconde entre FranceAgriMer, le SNIFL et les entreprises intégrées au dispositif de déclaration des valeurs permettra d'inscrire l'engagement de chacun dans ce nouveau mode d'organisation.

Saint-Charles International est la première plateforme européenne de commercialisation, de transport et logistique de fruits et légumes. Située à Perpignan, dans les Pyrénées-Orientales, elle pèse 1.6 milliard d'euros, 1 500 000 tonnes de fruits et légumes, pour 2500 emplois. Les flux sont principalement d'origine méditerranéenne.

Saint-Charles International est au centre d'un dispositif départemental global (la plateforme multimodale MP²) incluant notamment le terminal portuaire de Port-Vendres (270 000 tonnes traitées), le distriport du Boulou, le chantier combiné de ferroutage de Perpignan...

Pour en savoir plus : communication@saintcharlesinternational.fr ou Anne Florin au 07 57 52 03 56